

1972

LAROZE (Monique)

7401

E.N.S.B.
Année 1971-1972

Etudes de bibliologie

LAROZE (Monique). - Le bulletin de documentation bibliographique du Bulletin des Bibliothèques de France.

Etude préparée sous la direction de Monsieur BRETON



1972
(E)

- Pour la Bbl. de France -
- Bibliomnie, périod., France.

Outre sa partie chronique -articles et informations- le Bulletin des Bibliothèques de France, qu'éditent conjointement la Direction des Bibliothèques et la Bibliothèque Nationale, comprend un important Bulletin de documentation bibliographique, suite d'un bulletin multigraphié portant le même titre préparé à la Bibliothèque Nationale depuis 1934. Monsieur Julien Cain en présente l'orientation dans sa préface au numéro 1 de janvier 1956. Dans cette partie, la documentation est répartie en deux sections : une simplement signalétique faite à la Bibliothèque Nationale où est recensée de manière exhaustive toute la production française en bibliographie, l'autre sélective, internationale, rédigée à la direction, donnant grâce à des comptes rendus signés, "des analyses plus ou moins développées d'ouvrages destinés à enrichir l'information professionnelle des bibliothécaires français."

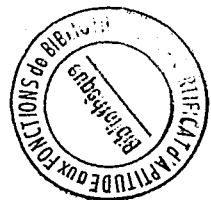
Deux catégories d'ouvrages y sont essentiellement représentées, afin de répondre à deux besoins distincts : pour tenir les bibliothécaires au courant de ce qui se fait de nouveau dans la profession -méthodes employées en documentation notamment- le Bulletin présente des livres de bibliothéconomie (le choix tend pour cette matière à l'exhaustivité) ; d'autre part, à une époque où se fait sentir le problème du "contrôle bibliographique", il souhaite contribuer à faire une information en ce domaine ; le critère essentiel de la sélection des ouvrages est la présence des références. Ce terme assez vague explique la diversité des formes de documents qui y sont recensés, puisqu'à côté des répertoires proprement dits (catalogues, dictionnaires, "reprints" de bibliographies anciennes si elles ne sont pas remplacées) et des concordances et index préparés sur



ordinateur, on y trouve des études critiques et des monographies : l'emploi du mot "bibliographie" dans son sens le plus large permet de citer les "bibliographies cachées" ou listes de références annexées à toutes sortes de livres.

L'ensemble répond au souci d'avoir une revue française d'"abstracts" comparables aux revues professionnelles étrangères qui, surtout axées sur la traduction anglo-saxonne, font une trop petite part à la production française en ce domaine.

Dans quelle mesure l'état actuel du Bulletin satisfait-il aux exigences ainsi définies ? Avant d'examiner ce point il est nécessaire de faire la description détaillée du fonctionnement du service, car elle permet de comprendre certaines caractéristiques de la publication. Deux moyens ont été utilisés pour les données de cette étude : "enquête" auprès de la responsable de la rédaction et de quelques analystes, et analyse fondée sur le dépeillement des numéros sortis en 1971.

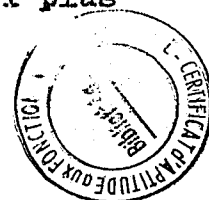


Le bulletin de documentation bibliographique ne dispose d'aucun crédit propre. Aussi doit-il avoir recours à la générosité des éditeurs et des analystes.

Les livres susceptibles de présenter de l'intérêt sont repérés grâce au dépouillement des principales bibliographies courantes et des revues professionnelles française et étrangères (cf liste Annexe I). Il arrive aussi, bien que rarement, que des analystes réclament d'eux-mêmes de faire le compte-rendu d'ouvrages qui les intéressent. Ces livres sont alors demandés aux éditeurs en service de presse par un formulaire réservé à cet effet (Annexe II) ; aucun livre n'est jamais acheté (Annexe III).

Quelques éditeurs importants (Callimard, le Cercle de la librairie en France; des éditeurs de "reprints" : Burt Franklin et Kraus aux USA) refusent d'envoyer les livres demandés ; d'autres sont plus généreux (éditeurs allemands, quelques maisons spécialisées dans les "reprints" comme Slatkine, Craig) ; quelques-uns même envoient spontanément un large échantillonnage de leur production (Larousse et Hachette en France en particulier). Les statistiques de ces demandes, données en Annexe IV (années 1970 et 1971) font apparaître une proportion importante (respectivement 40 et 48 %) de non satisfaction aux demandes de service de presse.

Les livres obtenus sont rapidement examinés pour vérifier qu'ils répondent aux critères de citation dans le Bulletin. Dans le cas contraire, ils sont refusés à l'analyse mais signalés à la rubrique "livres reçus" à la fin de chaque fascicule, en même temps que les livres récemment arrivés à la Rédaction et envoyés à l'analyse. La sélection à ce niveau est faible pour les livres demandés (1,3 % en 1970, 3 % en 1971) mais opère un tri plus



sévère parmi ceux qui ont été directement envoyés par les éditeurs (près de 20 % de refusés dans cette catégorie où figurent les livres les plus divers -recueils de poèmes, initiations à un sport...); les ouvrages non attribués sont donnés à des bibliothèques (Bibliothèques Centrales de Prêt, par exemple).

Les autres sont répartis entre les analystes grâce à un fichier dans lequel sont indiqués, pour chaque discipline, les spécialistes avec les langues qui leur sont accessibles. Les analystes sont bénévoles mais peuvent garder l'ouvrage dont ils rendent compte. Quelques-uns d'ailleurs en font don à leur bibliothèque (Mademoiselle Laureille à Bibliothèque Nationale de Documentation Automatique, par exemple) ; il est exceptionnel qu'ils refusent un livre parce qu'il n'est pas de leur spécialité. Ils envoient alors leur compte-rendu à la Rédaction ; les délais d'analyse sont extrêmement variables selon les personnes (d'une semaine à trois mois en général) ; en cas d'oubli la Rédaction n'envoie de rappel qu'au bout d'un an ; quelquefois certains analystes envoient spontanément le compte-rendu d'un livre qui leur a été directement adressé par son auteur.

Les analyses sont alors publiées, classées selon un plan qui n'a pratiquement pas varié depuis 1956. (cf Annexes V et VI). Il est très critiqué par les analystes et ne donne pas satisfaction à la Rédaction. En effet, les délimitations entre grandes classes sont imprécises et les subdivisions arbitraires. Par exemple, la rubrique "construction, équipement" fait partie de la classe "documents". A l'intérieur d'une même rubrique, les livres analysés sont classés par ordre alphabétique des auteurs, ce qui entraîne une grande confusion : par exemple dans les trois divisions consacrées aux bibliographies spécialisées (en sciences ^{humaines} on trouve, sans ordre, des livres d'histoire, musique, linguistique, psychologie, littérature...); dans



section "production et reproduction" (exemple tiré du numéro de décembre 1971), des études sur les imprimés musicaux anciens, des incunables, figurent à côté d'une initiation à l'imprimerie et d'un ouvrage sur les microfilms. Par contre, deux livres portant sur des sujets voisins peuvent être dispersés dans des classes différentes. Ainsi (dans le même fascicule de décembre), deux catalogues de collections musicales sont classés, l'un en "production", l'autre en "sciences humaines" (p. 1020 et 1067) ; des livres analysant le rapport livre/public sont classés en "diffusion" (p. 1043), mais une étude sur le taux de satisfaction des utilisateurs du MEDLARS en "informatique". Il est donc très difficile pour le lecteur de repérer immédiatement les articles qui pourraient l'intéresser, d'autant plus qu'il n'y a pas de tables par sujets pour chaque fascicule.

Un projet tendrait à changer ce plan à partir de 1973. Le nouveau classement pourrait être obtenu à partir d'une indexation (type CNRS) ; il adopterait une classification beaucoup plus fine des diverses disciplines (histoire, psychologie...) et permettrait ainsi une consultation plus rapide et plus efficace.

Des "justificatifs" des analyses parues sont envoyés à l'éditeur (2 exemplaires) et à l'analyste (1 exemplaire) ; quelques éditeurs s'intéressent de très près aux critiques obtenues : certains s'étonnent de n'avoir pas encore vu paraître le compte-rendu de leur livre, Harassowitz par exemple, exige six mois de délai maximum pour la publication de l'analyse. Ceci explique peut-être que les ouvrages paraissant en fascicules fassent l'objet d'une critique lors de chaque nouvelle livraison. (exemples p. 362 et 377).

Le nombre de comptes-rendus non publiés s'élève environ à 70 pour les quatre dernières années : ils le sont parfois parce que le livre a été attribué, après un examen



préalable insuffisant, mais qu'il ne répond pas aux critères de citation, mais le plus souvent parce que le délai d'analyse a été trop long (on écarte systématiquement ceux qui parviennent après deux ans).

Chaque bulletin est préparé deux mois à l'avance ; mais le délai de publication est plus long puisque les numéros paraissent le mois suivant la date indiquée ; le nombre maximum de pages réservées à la partie bibliographique est approximativement de cent par bulletin, ce qui représente la limite de "lisibilité".

Trois personnes travaillent à plein temps pour cette section : une bibliothécaire qui effectue les dépouillements, les attributions d'ouvrages et qui reçoit les comptes-rendus, et deux sous-bibliothécaires, l'un chargé du catalogage et des envois aux analystes, l'autre de la correction des épreuves et des envois de justificatifs. Un temps de secrétaire et de magasinier sont aussi affectés à ce service.

L'organisation matérielle du bulletin révèle donc que la partie analytique souffre gravement du manque de moyens mis à sa disposition. Les répercussions s'en font sentir à deux niveaux essentiels.

L'intérêt pratique des analyses pour les bibliothécaires, c'est à dire l'orientation des choix pour leurs acquisitions, est très diminué par l'importance des délais de parution des articles : au délai d'analyse s'ajoutent en effet celui de l'attente des livres -or, des USA, ils arrivent par bateau- et le délai de parution. Le retard de l'index annuel et son manque de commodité ne facilitent pas la recherche dans les comptes-rendus antérieurs (les analystes eux-mêmes s'y retrouvent parfois difficilement).

Mais surtout la valeur de la critique se ressent de cette insuffisance : le Bulletin se trouve vis-à-vis des éditeurs dans une situation de dépendance qui influence



d'une part ~~sur~~ l'éventail des livres présentés : la seule mention des livres est en quelque sorte le premier niveau de la critique ; or ici la sélection n'est pas toujours rigoureuse puisqu'elle dépend principalement des envois. D'autre part les articles ne peuvent être trop sévères pour le livre analysé, ce qui risquerait de limiter les dons ultérieurs de l'éditeur. Aussi plusieurs analystes, constatant que les appréciations trop critiques ne passaient pas dans le bulletin ont-ils été amenés à modérer d'eux-mêmes leur expression. Le nombre de comptes-rendus rejetés pour ce motif est désormais très faible.

Une autre insuffisance réside dans la faiblesse des relations entre la Rédaction et les analystes. La responsable, bien qu'elle avoue souhaiter plutôt des analyses informatives relativement courtes, ne donne pas d'indications précises à ses nouveaux collaborateurs. Ceux-ci s'informent en lisant quelques comptes-rendus. Aussi expriment-ils des opinions contradictoires sur le type d'analyses à envoyer au Bulletin ; cette diversité se ressent donc dans leurs critiques.

D'autre part, il est surprenant que les analystes ne fassent jamais parvenir à la Rédaction leur opinion sur le choix des livres cités, alors qu'ils sont très critiques à cet égard (pour la section sciences humaines en particulier).

Cette absence de collaboration, bien que ressentie par certains comme une possibilité enrichissante par la liberté qu'elle laisse à chacun, contribue à accentuer le caractère hétérogène de la partie analytique.



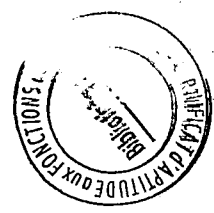
Il est intéressant d'indiquer, grâce à des données chiffrées, la situation actuelle du Bulletin.

Depuis son départ en 1956 jusqu'à 1971, le nombre d'articles qui paraissent chaque année a augmenté dans d'importantes proportions :

1956	:	314	articles
1959	:	402	-
1962	:	564	-
1965	:	767	-
1968	:	838	-
1971	:	1107	-

Une analyse plus précise comparant la répartition des articles dans les différentes sections pour les années extrêmes 1956 et 1971, permet de faire ressortir quelques aspects marquants de cette évolution (cf annexes et).

Les rubriques II (bibliothèques et centres de documentation) et III (bibliographie et documentation générale) n'ont guère varié de volume (85/119 et 30/27 respectivement). Dans la section I (les documents), on constate la stabilité du nombre d'articles dans les divisions "diffusion" et "construction, équipement" (19/32 et 9/16) ; par contre les deux autres se sont amplement développées. Ceci est dû sans doute à l'abondance de la production consacrée à la bibliographie matérielle dans les pays anglo-saxons, pour la rubrique "production et reproduction" où figure le livre ancien, et aux problèmes d'automatisation de la documentation pour la section traitement et conservation qui prend aussi désormais les livres d'informatique (dont il faut souligner le nombre sans cesse croissant, supérieur au nombre d'articles puisqu'il est fréquent qu'un seul article rende compte de plusieurs volumes).



L'augmentation la plus sensible reste celle de la rubrique IV (biographies spécialisées) qui représente plus de la moitié du total des articles en 1971, contre moins d'un tiers en 1956 ; elle s'explique par la conjonction de deux facteurs déjà signalés : abondance peu sélective des ouvrages qui arrivent au bulletin en ce domaine, imprécision de la notion de "bibliographie cachée" renforçant cette caractéristique. Aussi cette section est-elle la plus critiquée par les analystes qui considèrent que beaucoup de livres présentés n'y ont pas leur place. A l'intérieur de cette rubrique, ce sont les sciences sociales qui ont connu le plus grand développement (14/122), ce qui correspond à l'essor actuel de ces études ; par contre l'extension de la rubrique sciences fondamentales et appliquées est moindre, alors que le problème du "contrôle bibliographique" est particulièrement aigu dans ces disciplines : peut-être parce qu'il est ici question d'ouvrages, et non de périodiques.

On peut conclure de cette comparaison - bien que l'imprécision du plan de classement en limite la portée - que la place accordée aux matières proprement techniques (bibliothéconomie traditionnelle, bibliographie générale) décroît, tandis que les disciplines spécialisées (histoire du livre, informatique, et surtout domaines les plus divers sur lesquels paraissent des monographies) prennent de l'importance ; l'aspect strictement contrôlé sur les problèmes professionnels tend donc à s'estomper au profit de morcellement en secteurs presque autonomes (choix parmi les bibliographies spécialisées courantes). Cette évolution reflète-t-elle celle de l'ensemble de la production dans les domaines concernés ? Il est difficile de répondre, faute de statistiques précises.

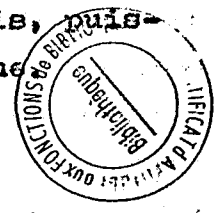


A partir d'un dépouillement portant seulement sur l'année 1971, on peut faire quelques remarques supplémentaires.

Annexe VII : la courbe du nombre d'articles parus chaque mois fait apparaître un palier représentant la production moyenne ; il est possible que les irrégularités constatées de novembre à janvier s'expliquent, compte tenu des délais de publication, par la diminution du nombre de comptes-rendus reçus pendant la période de vacances, la "pointe" de mars correspondant alors à un nouvel afflux après la rentrée. Il faudrait, pour l'affirmer, examiner si ce phénomène est constant pour les années récentes (on ne peut comparer avec 1956, les délais de parution s'étant allongés.

Annexe VIII : le décalage de dates entre la publication du livre (année seulement) et la parution de son compte-rendu est signalé pour la partie sciences fondamentales et appliquées (puisque la rapidité d'information compte surtout en ce domaine) ; le retard des analyses est assez important ; le nombre d'articles portant sur des livres de 1969 est plus grand que sur ceux de 1971 ; le premier compte-rendu d'un livre de 1971 est paru en juin, ce qui représente au mieux trois ou quatre mois d'attente.

Annexe IX : la plus grande partie (près de la moitié) des livres analysés sont rédigés en anglais. Le français occupe la seconde place, l'allemand la troisième. La production anglo-américaine prédomine dans toutes les sections, tandis que la majorité des livres allemands recensés concernant l'histoire du livre. Il faudrait pouvoir comparer cette répartition avec celles des revues étrangères analogues, afin de savoir si le Bulletin Bibliothèques de France tient effectivement plus qu'elles compte des livres français, puis qu'il se propose de combler une lacune en ce domaine.



Annexe X : L'étude du nombre de pages réservées à chaque section ne peut donner que des résultats très approximatifs, tant la longueur des articles est variable selon les analystes ; elle permet pourtant d'indiquer que les articles ont tendance à être plus longs dans les sections I et II (en moyenne une page) que dans les sections III et IV (les articles les plus courts concernent les sciences sociales).

Les 1107 articles de 1971 ont été rédigés par 121 analystes différents :

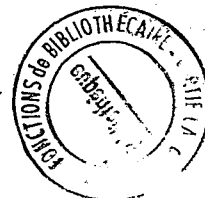
- 24 critiques (1/5) à peu près, ont produit 695 comptes-rendus (soit 70 % du total)
parmi eux, 5 (1/25) ont fourni 355 articles (soit 1/3 du total)

. Melle Laureilhe	93
. M. Fierro-Domenech	82
. Melle Thiébeauld	76
. M. Labarre	55
. M. Hebenstreit	49

- 22 autres (moins d'1/5) ont écrit chacun de 5 à 10 articles
- 38 (1/3) - - - 2 à 5 articles
- 39 (1/3) - - - un seul article chacun
soit 1/25 des articles

Cette répartition fait ressortir deux caractéristiques complémentaires, où se fait sentir la difficulté du bulletin à trouver des collaborateurs : petit nombre de critiques très actifs, et inversement extrême éparpillement des autres.

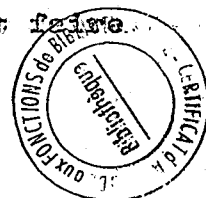
Annexe XI : la majorité des analystes est composée de bibliothécaires travaillant dans des Bibliothèques d'étude ; 38 analystes, soit près d'1/3 du total, sont à la Bibliothèque Nationale.



Les caractéristiques qui ont été dégagées (variété de la forme des livres présentés, de leurs sujets, répartition des analystes), en grande partie conséquences de l'organisation du bulletin, expliquent la grande diversité qui existe parmi les comptes-rendus ; celle-ci est immédiatement sensible dans les variations de longueur des articles : toutes les sections sont, de ce point de vue, très disparates ; les deux comptes-rendus opposés à cet égard - d'ailleurs rassemblés dans le même fascicule de novembre 1971 - comportent respectivement cinq lignes et huit pages ; par contre, chaque analyste rédige en général des articles de longueur à peu près constante (parmi les cinq collaborateurs les plus actifs du bulletin, seule Melle Laureilhe écrit des articles de longueur sensiblement variable, de une demi page à deux pages, mais la plupart de ses comptes-rendus comportent une page) ; ces deux caractéristiques sont là encore les deux faces de l'"individualisme" qui marque le bulletin. On peut étendre cette constatation aux genres de comptes-rendus -terme moins limitatif qu'"analyses"- qui y sont représentés : la liberté laissée à chacun en ce domaine entraîne une multiplicité de nuances dont il est difficile de rendre compte, car les différents facteurs qui interviennent dans l'élaboration du compte-rendu et qui retentissent sur l'appréciation critique (nature du livre, choix du type d'analyse, longueur de l'article) sont étroitement liés. Aussi n'est-il pas possible de présenter un véritable classement ; il s'agira plutôt d'un éventail de possibilités, appuyé sur des exemples tous empruntés à l'année 1971.

Un certain nombre de comptes-rendus sont essentiellement caractérisés par la primauté qu'ils accordent à l'analyse du livre proprement dit ; on peut les répartir en deux groupes selon la forme des ouvrages considérés.

Les monographies ou ouvrages suivis peuvent faire



l'objet d'une "analyse indicative" (brève indication du début de l'ouvrage et de son niveau, énoncé de ses diverses parties), complétée éventuellement par des remarques sur leur aspect matériel (typographie, par exemple), suivie la plupart du temps d'une très brève appréciation critique : ce type de compte-rendu est celui de beaucoup d'articles de la section sciences fondamentales et appliquées, rédigées le plus souvent par des scientifiques, ingénieurs ou professeurs, sans doute familiarisés avec des techniques employées dans les grandes revues d'analyses dans leur spécialité ; c'est d'ailleurs dans cette section que la longueur des articles tend à être la plus homogène (1/2 page en moyenne).

exemple n° 2569 p.244

Dans la plupart de autres sections, où ils sont loin d'être en majorité, les comptes-rendus centrés sur l'analyse prennent la forme d'une "analyse informative" présentant un résumé de l'argumentation et des conclusions de l'ouvrage.

exemple n° 2304 p.834

Dans les livres plus immédiatement bibliographiques (c'est à dire les ouvrages de références se présentant plus ou moins comme une liste), l'analyste se borne souvent à une technique purement descriptive (type des références contenues, du classement des notices, nombre et nature des index, bibliographie exhaustive ou non, analytique ou signalétique) ; il s'agit en quelque sorte de donner le "mode d'emploi" du répertoire.

Ces comptes-rendus sont en général très brefs (ex.p.73) mais ils peuvent être assez détaillés (ex.n° 2342 p.874) Le signalement des nombreux reprints de bibliographies du début du siècle prend généralement cette forme ; l'opportu-



nité de la réimpression fait l'objet d'une brève appréciation.
exemple : n° 2356 p.884

Mais quelques auteurs de comptes-rendus ne pratiquent pas une stricte analyse. Ainsi peut-on même trouver un long "résumé" qui élimine toute référence formelle au livre dont il rend compte (hormis le titre, aucune indication de plan ; pas d'appréciation critique)

exemple : p.449

D'autres se contentent d'indiquer le thème ou la forme de l'ouvrage, mais consacrent l'essentiel de leurs articles à des remarques qu'on ne peut qualifier d'opinions critiques :

"Etrange série bibliographique qui comporte autant de poètes ou de philosophes que d'auteurs de romans policiers. Loin de moi l'idée de m'en plaindre, car ce serait renier mon goût pour ces derniers."

La difficulté de rendre compte de certains types d'ouvrages, et notamment des "concordances" à l'oeuvre d'écrivains (simples listes) explique certaines formules :

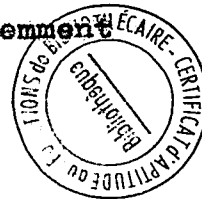
"Sans les ordinateurs, je me demande comment l'auteur aurait réussi pareil exploit" (p. 379)

On peut effectivement se demander s'il est très utile de consacrer des analyses à de tels livres ; il serait peut-être suffisant de signaler leur parution.

A de véritables analyses, quelques-uns préfèrent la citation d'une ou deux anecdotes du livre, susceptibles de retenir l'attention du lecteur.

exemple : n° 2306

Une certaine analogie de style rapproche tous ces articles, pourtant différents par leur structure, leur longueur et leur orientation ; elle concerne l'uniformité des qualificatifs ; les termes laudatifs, employés indifféremment



pour les répertoires ou les monographies, sont : "clairs, précis, complets, utiles, bien faits (p. 282-1077 etc...). Les restrictions sont sensibles dans l'usage fréquent de la litote :

- "ne saurait être dédaigné" p.330
- "est loin d'être dénué d'intérêt" p.439
- "n'est pas dépourvu d'intérêt" p.1078

Les termes dépréciatifs sont assez peu nombreux ("décevant, trouve un sentiment de déception"...)

La fadeur de ces appréciations est sans doute due au fait que nombre d'ouvrages analysés (répertoires) ne se prêtent pas à un autre type de remarques ; mais elle est aussi entraînée par la situation du bulletin vis à vis des éditeurs.

A l'opposé de cette tendance, on trouve un assez grand nombre de comptes-rendus relativement longs, faits dans une optique de spécialistes, qui s'attachent à une étude détaillée de l'ouvrage critiqué ; introduction où l'auteur situe, de son propre point de vue, le problème traité et le contexte où vient s'insérer la nouvelle publication, relevé détaillé des informations qu'elle apporte, analyse minutieuse de sa présentation. Beaucoup de spécialistes du livre ancien (enluminures, incunables...) écrivent de tels comptes-rendus ; l'absence d'une grande revue française consacrée à l'histoire du livre explique pour une part leur collaboration au bulletin. Il peut s'agir à la limite d'un petit article d'érudition, d'autant plus que l'auteur dresse parfois la liste des corrections à apporter. (On peut signaler une formule ambiguë "toujours davantage dans un but de ratification que de critique..." p.264)

exemples : p. 46- 68 -285...

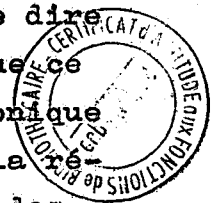
Ces comptes-rendus constituent donc par leur structure même de véritables mises au point critiques, où sont justifiés les critères de jugement, et apportées les nuances



souhaitées par l'analyste. Il semble d'ailleurs que, de la part de ce type d'analystes, un article bref soit le signe d'un manque d'intérêt pour l'ouvrage.

L'extrême diversité de ces analyses, dans leur but et leur technique, amène à poser le problème du public du Bulletin de documentation bibliographique. La partie analytique est-elle lue et surtout rend-elle des services réels ? La rédaction n'a jamais fait d'enquête à ce sujet. Elle ne sait d'ailleurs pas qui reçoit le Bulletin des Bibliothèques de France. En effet elle n'a pratiquement pas de rapports avec le service de gestion des abonnements qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. Même par lui, il est difficile de se faire une idée du public concerné car la ventilation des abonnements y est faite selon le statut financier de chacun, et non selon le type d'établissement. (Annexe XII). Pourtant on peut estimer que, pour le domaine français, 225 Bibliothèques Municipales et ⁶² Bibliothèques Centrales de Prêt reçoivent le bulletin; (la Direction des bibliothèques prend d'ailleurs à sa charge quelques-uns de ces abonnements.) Un très petit nombre de particuliers prennent des abonnements, ainsi que quelques centres de documentation (qui souvent ne le renouvellent pas). Le bulletin est surtout diffusé dans les bibliothèques d'étude (plus de 30 exemplaires à la Bibliothèque Nationale). Il est envoyé dans 65 pays étrangers, mais il est impossible de dire dans quel type de bibliothèques .

Encore ces chiffres ne permettent-ils pas de dire qui lit la partie bibliographique. Il semble bien que ce soient les articles d'informations et la partie chronique qui intéressent surtout les lecteurs français : ni la rédaction, ni les analystes n'ont jamais connaissance des



réactions de ce public ; par contre, la partie analytique serait plus appréciée à l'étranger (Melle Laureilhe a reçu quelques lettres d'Espagne et du Canada). Seule une véritable enquête à ce sujet pourrait définir l'importance réelle que lui accordent les bibliothécaires ; la Rédaction pense à en réaliser une, mais pas dans l'immédiat, la progression des abonnements lui semblant actuellement un indice suffisant de la satisfaction des lecteurs.

Le bulletin s'adresse en principe à tous les types de bibliothèques ; chacun doit être au courant de ce qui se fait de nouveau dans la profession, et il faut ménager des possibilités de reconversion d'un type de bibliothèque à l'autre. Mais les analystes pensent en général qu'il n'est guère destiné aux bibliothèques publiques.

De fait, même dans la rubrique II (bibliothèques) il est peu question des problèmes de lecture publique ; la prépondérance d'ouvrages de référence dans les sections spécialisées du bulletin a tendance à limiter son public aux bibliothèques d'études ; encore la majorité d'entre eux (catalogues par exemple) est-elle plus utile aux bibliothécaires qu'aux lecteurs.

Quelques analystes font des allusions au public vraisemblable du livre critiqué, au bibliothécaire le plus souvent (pour guider les acquisitions), parfois au lecteur ; exemple : "Pour bibliothèques universitaires et spécialisées".

(p. 274)

"livre plutôt conçu pour des réalisateurs que pour des techniciens" (p.86)

Melle Laureilhe est en fait la seule à axer ses comptes-rendus sur l'utilité pratique de l'ouvrage sur le plan professionnel, pour le travail du bibliothécaire (problèmes de normes, de catalogage...), son information (automatisation) ou ses conseils aux lecteurs.

exemple n° 2797

En dépit de ces efforts, il semble que le bulletin soit peu consulté même dans les bibliothèques d'étude, à cause du retard des analyses et de la confusion du plan de classement ; le service des traductions du CNRS par exemple l'utilise à l'occasion, mais critique sa présentation.

Le bulletin est très controversé ; publication professionnelle sérieuse, faisant une véritable information sur l'édition spécialisée pour les uns, il est pour les autres une revue de prestige sans grande utilité.

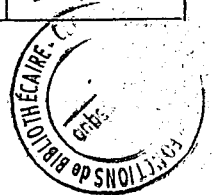
Son insuffisance essentielle réside dans le morcellement et le caractère disparate que cause une absence d'orientation générale. Le manque de collaboration entre la rédaction et les analystes se fait sentir dans la diversité des comptes-rendus ; aucune définition des critères de jugement, ni du but réel des analyses. Aussi le bulletin semble-t-il hésiter entre une option "utilitaire" strictement professionnelle, une option érudite (substitut d'une revue d'histoire du livre) et une volonté encyclopédique qu'il a du mal à maîtriser (développement un peu anarchique des bibliographies spécialisées), ce qui se traduit dans la diversité des niveaux de spécialisation des comptes-rendus, assez déconcertante pour le lecteur. La seule amélioration du plan de classement sera peu efficace si, au préalable, n'est pas définie une orientation générale (but de la revue, public auquel elle s'adresse) permettant des critères relativement précis pour le choix des livres et la présentation à en faire. En effet une des grandes lacunes du bulletin, revue officielle, est d'être coupé de son public ; à bien des égards le bulletin de l'Association des Bibliothécaires de France semble avoir trouvé une ligne plus précise (articles sensiblement de même longueur et de même niveau, orientation plus pratique, intérêt pour l'animation culturelle) ; les analystes du Bulletin des Bibliothèques de France qui participent aussi au bulletin de l'Association des Bibliothécaires de France ne rédigent d'ailleurs pas pour ces deux revues le même type de comptes-rendus (exemple : Melle Laureilhe).

Il faudrait aussi que le bulletin puisse disposer de moyens accrus lui permettant d'améliorer la sélection des livres et la rapidité de l'information.



Annexe n° V- NOMBRE D'ARTICLES EN 1956 -

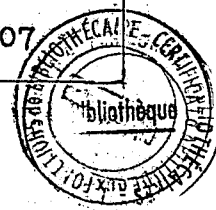
	J	F	M	A	M	J	J/A	S	O	N	D	
I. DOCUMENTS												
- Reproduction	1	2	2	1	2	4	2	2	2	1	2	20
- Traitement, conservation	5	5	5	12	4	6	4	7	3	2	3	56
- Diffusion	4	5	0	0	2	2	1	3	2	0	0	19
- Construction équipement	2	0	0	2	0	2	1	0	1	1	0	9
												98
II Bibliothèques et organismes de documentation	7	11	7	11	10	7	10	4	5	8	5	85
III Documentation et bibliographies générales	3	2	6	4	2	3	1	3	3	1	2	30
IV Documentation et biographies spécialisées												
- sciences humaines	5	5	7	2	6	4	4	4	2	4	6	49
- sciences sociales	1	0	3	1	1	1	2	1	2	0	2	14
- sciences exactes	4	2	6	1	7	2	1	1	4	2	2	32
	32	32	36	34	34	31	26	25	23	19	22	314
												95



Annexe n° VI

- NOMBRE D'ARTICLES EN 1971 -

	J	V	M	A	M	J	J	A	S/O	N	D	TOTAL
I Les documents												
- production et reproduction	11	12	19	17	23	15	11	16	6	10	16	156
- traitement et conservation informatique	16	16	17	14	10	9	8	18	19	10	16	153
- diffusion	2	4	3	5	6	2	2	2	1	2	3	32
- construction équipement	0	2	2	1	1	3	2	0	2	1	2	16
												357
II bibliothèques et centres de documentation	7	15	19	11	10	8	12	9	8	10	10	119
III bibliographie et documentation générales	0	3	1	2	4	2	1	2	2	6	4	27
IV Bibliographie et documentation spécialisées												
- sciences humaines	19	26	30	35	32	27	35	20	24	24	21	293
- sciences sociales	5	6	10	8	11	12	7	14	17	13	19	122
6 sciences fondamentales et appliquées	15	13	14	13	20	18	34	22	15	10	15	189
	75	97	115	106	117	96	112	103	94	86	106	1107
												584



Annexe n° VIIIINDICATIONS DE L'ANNEE DE PUBLICATION DES LIVRES RECENSESEN 1971 DANS LA SECTION SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES

	1964	1966	1967	1968	1969	1970	1971
jan			1	1	7	6	
fév					8	5	
mars					2	10	
avril					8	5	
mai				3	6	9	
juin					2	14	1
jui				1	3	26	3
août			1		4	14	1
sept					2	6	5
oct							
nov	1	1		1	2	4	1
déc				1	1	6	7
	1	1	2	7	45	105	18



Annexe n° IX

- LANGUES DES OUVRAGES ANALYSES EN 1971 -

	J	F	M	A	M	J	J	A	S/O	N	D	
Français	18	17	23	28	31	19	27	24	31	21	22	260 ≈ 25%
Italien	3		3	5	8	5	1	3	1	3	2	34
Allemand	20	20	15	20	18	17	18	14	16	9	31	198 ≈ 20%
Anglais	28	53	58	57	50	45	60	47	40	42	47	526 ≈ 50%
Russe	2	2	4		2	1	3					14
Espagnol	1	2	1	1	2	3	3	2			1	16
Polonais		1					1				2	4
Néerlandais		1										1
Latin			1		1							2
Portugais							1	3				4
Tchèque								1				1

Annexe n° X

- NOMBRE DE PAGES 1971 -

	J	F	M	M	M	J	J	A	S/O	N	D	
I Les documents												
- production et reproduction	13	10	7	17	16	11	9	12	7	12	14	128
- traitement et conservation informatique	17	17	18	12	7	9	3	14	17	7	12	133
- diffusion	2	4	2	5	7	1	2	2	1/2	1	5	31,5
- construction équipement	0	2	2	1	1	3	3	0	2	4	2	20
II Bibliothèques et centres de documentation	11	19	14	12	9	7	15	9	13	10	9	128
III Bibliographie et documentation générale	0	2	1/2	1	2	1	1	2	2	5	3	19,5
IV Bibliographie et documentation spécialisées												
- sciences humaines	21	20	25	22	24	16	21	15	22	12	15	203
- sciences sociales	8	4	7	6	7	6	6	18	10	8	12	80
- sciences fondamentales et appliquées	10	8	8	7	12	10	20	13	11	9	9	117

Annexe XI

- REPARTITION DES ANALYSTES -

Bibliothécaires :

Inspection Générale	4
Direction des Bibliothèques	13
Halles-BN-Arsenal	43
BU Paris	6
Bibliothèques spécialisées de Paris	5
Autres bibliothèques de Paris	8
Province	8
	<hr/>
	87

Ingénieurs	8
Professeurs, chercheurs CNRS	12
Médecin	1
	<hr/>
	21

Documentalistes :

	4
	<hr/>
	91

